



Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Chers amapiens et sympathisants,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AMAP de l'Yvette qui se tiendra le **jeudi 25 septembre 2025 à 19h30 au Foyer Geneviève Nicklès** située dans le Parc de la Grande Maison à Bures-sur-Yvette (69 rue Charles de Gaulle).

La première partie de cette AG suivra l'agenda suivant :

- Rapport Moral 2024/2025
- Rapport Financier 2024 (vote)
- Élection du Conseil d'Administration (vote)
- Perspectives

Nous laisserons ensuite la parole à notre maraîcher, notre boulanger et les paysans qui nous ont rejoint récemment.

La seconde partie de notre AG consistera en un moment convivial, chaleureux et...délicieux autour de différents produits de nos paysans et artisans. Certains seront présents ; vous pourrez ainsi échanger en toute convivialité avec eux, sur leur métier, leur ferme, leurs projets, etc.

A votre arrivée, vous pourrez adhérer ou réadhérer à l'AMAP si cela n'est pas déjà fait. Seuls les adhérents étant à jour de leur cotisation 2024/2025 pourront prendre part aux votes.

Si vous ne pouvez pas participer à cette AG vous pouvez donner un pouvoir à un autre adhérent de votre choix (à lui remettre ou à transmettre à amapdelyvette@gmail.com).

Le Bureau de l'AMAP de l'Yvette